

## Conditions d'admission

**Public** : Toute personne de 18 ans ou plus  
**Prérequis** : Être titulaire d'une carte SST  
**Délais d'accès à la formation** : 21 jours  
**Lieu de la formation** : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours.

## Renseignements pratiques

**Durée** : 7 heures  
**Participants** : individuel ou en groupe (4 à 10 stagiaires)  
**Attestation** : Carte SST  
**Actualisation** : Tous les 24 mois  
**Accessibilité** : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre responsable Sandrine BRIMANT : [secourisme@udsp14.net](mailto:secourisme@udsp14.net)  
**Tarifs** : 130€ (individuel) 800€\* (forfait groupe)  
\*hors forfait déplacement / location salle

## Moyens Pédagogiques

**Matériel** : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson)..  
**Intervenant** : 1 Formateur SAPEUR-POMPIER certifié INRS et recyclé.  
**Modalités d'évaluation**: certificative (conforme à l'INRS). Participer à l'ensemble de la session, réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation. Une grille de suivi individuelle est renseignée tout au long de la formation par le formateur.

## Planification

**Intra-entreprise** : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques..)

**Inter-entreprise** : Dates consultables sur notre site internet :

<https://formation.udsp14.org>

## Documentation

Chaque participant reçoit :  
- 1 aide mémoire SST de l'INRS  
- 1 carte SST à jour  
- 1 attestation de fin de formation

## Objectifs

Le maintien et l'actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail de conserver et de mettre à jour leurs compétences telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

## Programme

### Domaine de compétence n°1

#### Intervenir face à une situation d'accident du travail

1- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise  
*Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST*

2- Protéger de façon adaptée

3- Examiner la victime

*Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser*

4- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

5 - Secourir la victime de manière appropriée

*Choisir à l'issue de l'examen les actions à effectuer*

*Réaliser les actions choisies en respectant la conduite à tenir*

*Surveiller*

### Domaine de compétence n°2

#### Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

#### **Evaluation des compétences :**

À partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

Centre de Formation UDSP14

82 Avenue de Thiès - Péricentre 5 -  
Bâtiment D - 14000 CAEN

**Horaires** : 8h30 -12h00 / 14h00 -17h30 du lundi au vendredi

**Téléphone** : 02 31 93 78 00

**Mail** : [secourisme@udsp14.net](mailto:secourisme@udsp14.net)

Retrouvez-nous sur :



@formationudsp14

Inscriptions en ligne sur :  
<https://formation.udsp14.org>

